

## SÉANCE ORDINAIRE du 11 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le onze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Vieilles-Maisons sur Joudry, dûment convoqué en date du 04 décembre 2020 s'est réuni à la Salle Polyvalente en session ordinaire sous la présidence de M. Daniel LEROY, Maire.

Présents : M. FONTAINE Pascal, Mme CASTEL Claude, M. MESNIL David, Mme MARCADET Carole – Adjointes et M. TARDIF Sébastien, M. JAQUET Pascal, Mme VAQUETTE Anaïs, Mme DE KONING Marieka, Mme HARENG Sylviane – Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme ABSOLU Véronique, Mme HODEAU Virginie, M. LACOMBE Henri-Jacques, M. BRAGUE Robert –

Secrétaire : Mme VAQUETTE Anaïs

La sous-préfecture a préalablement été informée du changement de lieu des séances du conseil municipal et des mesures d'hygiène et de distanciation prises en raison du risque sanitaire (covid 19)

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 06 novembre 2020

### **Délib 2020-45 - Délibération modificative budget principal n° 2020-03**

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'ajuster certains éléments du budget primitif principal 2020 tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses		Dépenses	
020-dépenses imprévues	-7 200,00	2031 – frais d'études	+ 7 200,00
<b>Total</b>	<b>-7 200,00</b>	<b>Total</b>	<b>+ 7 200,00</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la décision modificative budgétaire 2020-03 du budget principal visant à augmenter les crédits du compte 2031 en raison d'une insuffisance de crédits votés au budget primitif 2020.

### **Délib 2020-46 - Délibération demande de subvention amendes de police**

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre des « amendes de police » 2021 :

- Remplacement des panneaux de signalisations qui sont en mauvais état ou manquants sur diverses voies communales,
- Renforcement de la sécurité par des marquages au sol : Chemin des Charretiers, Rue du Pré Cormier, Route de Châtenoy,
- Installation de panneaux à différents carrefours.

Désignation	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Panneaux de signalisation	5 405,55	6 486,69
Panneaux directionnels	752,00	902,40
Marquage au sol	599.50	719.40
<b>Total</b>	<b>6 757.05</b>	<b>8 108,49</b>

## Délib 2020-47 – délibération de principe pour la location des 3 Ecluses aux Jardins de la Voie Romaine

Le conseil municipal,

Vu le projet de mise à disposition de l'auberge des 3 Ecluses,

Vu la sollicitation de l'association les Jardins de la Voie Romaine visant à obtenir un accord de principe pour gérer l'auberge des 3 Ecluses,

Vu les besoins de l'association en matière de fonctionnement et de bâtiments et les attentes de la commune :

- Bar – restauration légère
- Boutique de produits locaux
- Hébergement de passage – gîte d'étape
- Lieux d'exposition et ateliers

Donne un accord de principe pour assurer la gestion et le fonctionnement de l'auberge des 3 Ecluses à l'association des Jardins de la Voie Romaine.

## Délib 2020-48 – Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal,

- vu la délibération du 05 septembre 2019 relative à la mise à jour du tableau des effectifs,
- vu la délibération 035-2020 du 02 octobre 2020 portant création d'un poste de rédacteur,
- vu la délibération 040-2020 du 06 novembre 2020 relative à la suppression d'un poste d'attaché,
- Vu l'arrêté de titularisation n° 2020-17 du 06 novembre 2020,
- Décide de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune comme suit :

Grade	Catégorie	Fonction (cf fiche de poste)	Durée hebdo du poste TC TNC.../35ème	Statut de l'agent T (titulaire) S (stagiaire) C (contractuel)	Sexe F (féminin) M masculin)	Postes non pourvus
Filière administrative * rédacteur	B	Secrétaire de mairie	TC	C	F	0
*adjoint administratif	C	Secrétaire	TNC 11/35ème	T	F	0
Filière technique * adjoint technique 2è classe (avant 2017)	C	Agent d'entretien	TNC 2/35ème	T	F	0
* adjoint technique	C	Agent technique polyvalent	TC	T	M	0

## Délib 2020-49 - Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2019

Le Maire rappelle au Conseil que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

**ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

**DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

**DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

**DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

- **Demande de participation au financement du projet mosaïque du Comité des fêtes**

En réponse à la demande de l'école, le comité des fêtes a travaillé sur une mosaïque dans le thème de la devise de la République française « liberté, égalité, fraternité » et a présenté son projet au conseil.

La mosaïque se situerait sur le mur derrière le monument au mort entre la mairie et l'école et représenterait l'image d'un drapeau, à l'intérieur des dessins sur le thème de la devise et des mots des élèves de l'école. Deux classes de l'école vont contribuer au projet en réfléchissant à des mots qui évoquent pour eux la liberté – l'égalité – la fraternité.

Le comité des fêtes présente son plan de financement ci-dessous et sollicite la commune à participer à hauteur de 25% du coût total du projet.

<b>Coût estimatif du projet</b>		<b>3 500 €</b>
Financement Etat	50 %	1 750 €
Financement SIRIS	25 %	875 €
Financement Commune	25 %	875 €

Le conseil donne un avis favorable à la demande de subvention qui sera inscrite au budget primitif 2021

La commune doit réfléchir sur l'emplacement des autres panneaux (affichages mairie et plan de Vieilles-Maisons) qui se trouvent actuellement sur le mur qui va recevoir la mosaïque.

- **Document unique** : Réunion le 17 novembre en présence de Pascal Fontaine, Sébastien Tardif, Anaïs Vaquette et Daniel Leroy – prise de connaissance de l'existant et répartition des tâches pour la mise à jour du document prévu début 2021
- **Atelier informatique** : 13 retours sur les 23 questionnaires envoyés  
La majorité souhaite des formations d'initiations de base et ¼ des retours sont des demandes plus spécifiques.  
Proposition de formation du département en parallèle : des séances d'initiation numérique – des supports de formation sont en cours d'élaboration, mise à disposition de matériels informatiques  
Début des formations 2021 (avec le respect des gestes barrières)
- **Etude diagnostic Eglise Saint Pierre** :  
Le rapport ne présente aucun défaut structurel de l'église.  
Les nombreuses fissures apparentes sont liées à la charpente qui travaille  
Estimatifs des travaux pour une restauration complète :
  - extérieurs : 325 000 €
  - intérieurs : 227 000 €

- **Auberge de Grignon :**

- Des travaux supplémentaires sont à entreprendre avec un impact financier important
  - Poutres supportant l'étage en très mauvais état – prévoir poutres en ferraille et traverses en bois
  - maçonnerie : murs au-dessus des fenêtres ont pris l'eau
- La DDT45 soulève l'accès à l'étage au PMR – réflexion et devis en cours avec l'architecte
- Points sur les différentes subventions
  - Dossier DSIL 2020 non retenu
  - Demande de subvention pour 2021 à renouveler auprès de la préfecture avec les nouveaux montants avant le 15/01/2021
    - DSIL
    - DSIL transition énergétique
    - DETR
  - Information sur les différents dispositifs de subvention de la Région

Trop d'incertitudes qui remettent en cause l'achat à l'EPFLI à la date prévue et réflexion à mener sur le délai d'exécution de l'ensemble des travaux programmés.

- **Etude de valorisation du site de Grignon avec le département**

Proposition du département d'une convention de constitution d'un groupement de commande concernant l'étude de valorisation d'aménagement du site de Grignon

Montant estimatif 60 000 € financé à 60% par le département et 40% par la commune

Trop d'incertitudes sur le projet de l'auberge de Grignon : demande à faire auprès du département pour suspendre le projet d'étude en attendant d'avoir une meilleure visibilité.

- **Sictom : déplacement des containers de Grignon, extension des consignes de tri**

Nouvelles consignes de tri dès avril 2021 sur l'ensemble du territoire du SICTOM : extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques.

Le SICTOM nous questionne sur nos besoins. Réflexion sur le déplacement des containers de Grignon afin de tout rassembler sur un seul point.

Le conseil opte pour le déplacement d'un bac de tri plastic près du local communal et enlever les autres bacs + dalle en béton et haie situés sur le site de Grignon.

- **Muret pont de Grignon délabré :**

Devis reçu pour réfection du mur en pierre sur le pont de Grignon (950 €)

Devis accepté

- **Colis CCAS pour les aînés :**

Colis réceptionnés – répartition faite par rue pour la distribution aux personnes destinataires avant Noël

Séance levée à 23h00

Prochain conseil prévu le 08/01/2021